

STAGE DE SOLIDARITE AU NICARAGUA

DU 16 AU 25 AVRIL 2012

MODALITES ET CONDITIONS D'ADMISSIBILITE

1. MODALITES DU PROGRAMME DES NOUVELLES PRATIQUES DE SOLIDARITE¹ EN MATIERE DE STAGES :

- Les frais liés aux libérations syndicales sont assumés par les syndicats ou la participante ;
- La Fédération assume tous les frais inhérents à la participation aux stages incluant les frais de déplacement pour l'aller/retour à l'aéroport de Montréal et les frais de vaccination.

2. CONDITIONS D'ADMISSIBILITE :

- Être disponible du 16 au 25 avril 2012 ;
- Être militante syndicale au sein d'un syndicat affilié de la Fédération (« militante syndicale » réfère à toute professionnelle en soins qui est impliquée au niveau local, régional et/ou fédéral, elle n'est pas exclusivement une membre de la délégation) ;
- Accompagner votre formulaire d'inscription d'une lettre de recommandation d'un membre de votre exécutif local ou régional ;
- Être disponible pour la formation pré-départ de 2 jours en mars 2012 ;
- Avoir la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente depuis au moins 1 an avant la date de départ ;
- Avoir un passeport canadien valide au cours de la période du stage – 6 mois avant et après les dates du stage;
- Transmettre votre curriculum vitae ;
- Transmettre le formulaire d'inscription :

D'ICI LE 10 février 2012

À l'attention de Karine Crépeau, conseillère syndicale au secteur Sociopolitique

Par courrier électronique : kcrepeau@figsante.qc.ca
Par la poste : 1234, avenue Papineau, Montréal, Québec, H2K 0A4
Par télécopieur : 514-987-7273
Pour toutes questions : 514-987-1141 poste 313

¹ Tiré du document adopté au conseil fédéral des 15, 16 et 17 mars 2010, *Programme des nouvelles pratiques de solidarité FIQ*, A10-CF-I-D2